

AB

SASU au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 26 Rue des Fayettes – 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
RCS n° 952 972 651- RCS VILLEFRANCHE SUR SAONE-TARARE

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 01/02/2024

Le 01 FEVRIER 2024 à 8 heures, l'associé unique a pris les décisions suivantes

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide la dissolution anticipée de la société AB à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable conformément aux stipulations statutaires.
La société subsistera pour les besoins de sa liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.
La dénomination sociale sera suivie de la mention " société en liquidation ". Sur tous les actes et documents de la société destinés aux tiers seront portés la mention " société en liquidation " accompagnée du nom du liquidateur.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique nomme comme liquidateur de la société et pour la durée de la liquidation Monsieur Abdul Kerim BUDAK, demeurant 792 Rue Robert Schuman, 69400 Villefranche-sur-Saône. Cette nomination met fin aux pouvoirs de la gérance.

Monsieur Abdul Kerim BUDAK, dispose des pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation sous réserve des seules limitations légales.

TROISIEME DECISION

L'associé unique fixe le siège de la liquidation à son domicile au :
792 Rue Robert Schuman, 69400 Villefranche-sur-Saône

QUATRIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

Le présent procès-verbal a été dressé et signé par l'associé unique

BUDAK Abdul Kerim

